CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
LANNEMEZAN

DELIBERATION N°2025/43

Nombre d'élus en exercice : 11
Nombre d'élus présents : 6
Nombre d'élus ayant pris part au vote : 6

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 10 juin, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 9H00 en séance ordinaire au CCAS, 308 rue Georges Clémenceau 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de **Mr Bernard PLANO.**

Présents : Mmes, Mrs PELISSIER, PIQUE, ROUILLON, SENTAGNE, PLANO et MONEGO

Absents excusés : Mmes, Mr BACQUE, MEJAMOLLE, NOGUES, ORTE et DA BENTA

Secrétaire de séance : Mme Muriel PELLICER

OBJET : Tarif Gymnastique douce sénior rentrée septembre 2025

Monsieur Le président informe les membres du Conseil d'Administration de la continuité de l'activité gymnastique douce séniors pour la rentrée de septembre 2025.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Lannemezanais non imposables : 10,00 €/an
- Lannemezanais imposables : 15,00 €/an
- N'habitant pas Lannemezan : 20,00 €/an

Monsieur Le Président demande la validation de ces tarifs.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Le président entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

- D'approuver les tarifs proposés pour la gymnastique douce sénior rentrée septembre 2025

Pour copie conforme,
La vice-présidente,

FRANCOISE PIQUE
VICE-PRESIDENTE DU CCAS
ADJOINTE AU MAIRE
LANNEMEZAN

Affiché le

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE C.C.A.S. LANNEMEZAN

Accusé de réception en préfecture
065-266501113-20250710-2025-43-DE
Date de télétransmission : 10/07/2025
Date de réception préfecture : 10/07/2025